

# FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Communiqué de presse

A l'attention des médias romands

Lundi, 29 avril 2013

Lancement de la pétition

"0.7% du budget cantonal pour la solidarité internationale:  
il est temps d'appliquer la loi votée en 2001!"

*La Fédération genevoise de coopération (FGC) et ses 63 associations membres lancent une pétition demandant la pleine application de la loi, entrée en vigueur il y a plus de dix ans, sur le financement de la solidarité internationale. Cette pétition vise à réunir plusieurs milliers de signatures en faveur de l'attribution du 0.7% du budget cantonal genevois à des projets de solidarité internationale. Elle a déjà obtenu plus de mille signatures en quelques heures de présence sur les réseaux sociaux (<http://tinyurl.com/campagne07>).*

Renforcer Genève dans son rôle international, tel est le vœu du législateur lorsqu'il décide, en 2001, d'un engagement fort de notre Canton en faveur de la coopération au développement, de l'aide humanitaire, de la promotion de la paix et de la défense des droits humains. Soit autant de domaines dans lesquels Genève affiche une excellence et une renommée internationale dont elle doit assurer la crédibilité et la responsabilité. Il est temps d'appliquer la loi!

Cette pétition est portée par l'important réseau de la FGC, soutenue par un nombre croissant d'associations agissant dans tous les domaines de la solidarité internationale, dont la coalition suisse des œuvres d'entraide *Alliance Sud*, le *Codap* ou encore *Peace Brigades International*.

**Ensemble, ces associations demandent au Grand Conseil genevois d'augmenter, dès 2014, la contribution du Canton pour la solidarité internationale de +0.1% par an, pour atteindre le 0.7% du budget de fonctionnement cantonal en 2018.**

Ces ressources additionnelles permettraient de dégager huit millions de francs supplémentaires chaque année. Rien qu'à la FGC, en 2013, il manque deux millions de francs pour financer les projets de coopération au développement de ses membres prêts à l'exécution.

L'an passé, les Chambres fédérales ont voté l'augmentation de l'aide au développement de la Suisse à 0.5% du revenu national brut d'ici à 2015. A Genève, près de la moitié des communes consacrent déjà le 0.7% de leur budget à la solidarité internationale de manière volontaire. Dans ce contexte, il est important que le Canton joue aussi son rôle et affirme son attachement à une politique de développement ambitieuse et respectueuse des objectifs inscrits dans la loi.

**La Fédération genevoise de coopération, ses soixante-trois associations membres et les associations qui soutiennent cette campagne s'attendent donc à ce que les engagements pris par les élus soient enfin respectés.**

Personnes de contact :

Martyna Olivet – 076 450 79 59 – [martyna.olivet@fgc.ch](mailto:martyna.olivet@fgc.ch)

Yanik Marguerat – 077 208 62 67 - [yanik@fgc.ch](mailto:yanik@fgc.ch)